

Discours à l'ouverture de la Conférence franco-soviétique

Christian Rakovsky

Ambassadeur d'URSS en France depuis le 1^{er} novembre 1925, Rakovsky entama de longues négociations avec le gouvernement français sur la question des dettes tsaristes annulées par la révolution d'Octobre. Plus d'un an plus tard, les cercles dirigeants réactionnaires français firent capoter tout accord en lançant une violente campagne de presse contre Rakovsky, qui fut finalement rappelé en URSS en octobre 1927.

Source : « Le Temps », vendredi 26 février 1926, p. 6 et Degras, Jane Tabrisky, (ed.) Soviet documents on foreign policy, Vol. 2, New-York, Octagon Books, 1978, pp. 83-86. Notes MIA.

*Paris, le 25 février 1926
Izvestia, 27 février 1926*

Je veux tout d'abord, au nom de la délégation de l'Union des Soviets, adresser à Monsieur le président du Conseil [[Aristide Briand](#)], ainsi qu'à Monsieur le président de la Conférence [[Anatole de Monzie](#)¹], l'expression de ma sincère gratitude pour leurs paroles de bienvenue et joindre mes vœux aux leurs pour le succès de nos travaux.

Messieurs, nous abordons une série de problèmes qui, embrassant les rapports économiques et politiques de nos deux pays, se rapportent à la fois au passé et au présent et qui tout ont pour but de fournir aux relations futures de la France et de l'Union des Soviets une base solide et durable.

Je ne crois pas qu'on puisse me démentir si je dis que l'importance de ces problèmes, leur complexité, les difficultés qu'ils comportent n'échappent à l'esprit d'aucune des deux délégations. Ce qui complique la tâche de la délégation soviétique – et cela, nous l'espérons, sera pris en considération par la délégation française – c'est que les événements révolutionnaires dont notre pays a été le théâtre et qui ont transformé de fond en comble, non seulement nos institutions politiques, mais encore la psychologie de nos peuples, ont bouleversé les termes de tous les problèmes internationaux.

Reprenant le mot d'un des hommes de la grande Révolution française, le président de la Convention nationale, Boissy d'Anglas², je puis dire que la Russie, en six ans, a vécu six siècles.

Mais je m'empresse d'ajouter, après ce que vient de dire Monsieur le président de la délégation française, qu'il ne s'ensuit nullement que, malgré la différence des institutions et des lois, nous ne puissions tirer, de la confrontation de nos thèses contraires des solutions susceptibles de concilier les intérêts représentés. C'est ce que nous avons toujours pensé et n'avons jamais cessé d'affirmer.

Nous croyons fermement que si les ponts qui ont uni dans le passé la France et l'ancien empire russe

1 Monzie, Anatole de (1876-1947), homme politique français. Maire de Cahors (1919-1942), sénateur, député et plusieurs fois ministre. Président de la commission parlementaire des Affaires russes (1924-1927), partisan de la reconnaissance de l'URSS. En 1940 vote les pleins pouvoirs à Pétain.

2 Boissy d'Anglas, François-Antoine, comte de (1756-1826), homme de lettres et homme politique français situé à l'aile droite des forces qui participèrent à la Révolution française.

ont été coupé par la tempête des événements, de nouveaux ponts peuvent être jetés d'une rive à l'autre. Nous croyons que de nouveaux rapports et de nouvelles amitiés peuvent naître de besoins et d'intérêts nouveaux et répondre aux aspirations profondes de nos peuples. Sous la surface mouvante de l'Histoire, ces aspirations subsistent ; elles se fondent sur le développement des forces productives, sur l'extension de l'industrie, sur la nécessité grandissante des échanges ; elles se fondent aussi sur les affinités politiques.

Vous nous demandez, Monsieur le Président, de ne pas perdre de vue la foule innocente de ces petites gens qui forment la grande majorité des porteurs français de fonds d'État russes. Je tiens ici, abandonnant le terrain des généralités, à déclarer que, depuis 1919, depuis le jour où pour la première fois notre gouvernement fut invité à la conférence projetée de Prinkipo³, nous avons proclamé notre désir de trouver au problème des dettes une solution qui donne satisfaction à ces petits porteurs.

Par suite d'une conception erronée de ce qui venait de se passer chez nous, on n'a pas vu ici que la solution d'un pareil problème devait revêtir un caractère purement pratique et tenir compte, non seulement des intérêts des porteurs français, mais aussi des changements survenus dans la psychologie des peuples de l'Union et de la nécessité pour ceux-ci d'obtenir des concours matériels qui leur permettraient de contracter des obligations nouvelles.

Placés aujourd'hui en face du même problème, nous sommes heureux de l'esprit réaliste qui se dégage du discours de Monsieur le président de la délégation française. Attentif, nous aussi, aux résultats plus qu'à la forme dans laquelle ils seront obtenus, nous pouvons vous assurer que nous sommes guidés par une même volonté d'aboutir.

Déjà, dans sa réponse à la note de reconnaissance [*de l'URSS par la France*] de Monsieur [Herriot](#), le Comité exécutif central de l'Union des républiques socialistes soviétiques, manifestait sa volonté d'écarter tous les malentendus avec la France, et il exprimait, en même temps, sa conviction que toutes les questions mentionnées dans cette note pouvaient être réglées par le plein accord des deux gouvernements et pour le grand avantage de l'Union et de la France. Interprétant la volonté de la plus haute institution législative de notre pays, ainsi que celle de notre Gouvernement, la délégation de l'Union des Soviets ne négligera rien pour la réaliser.

Nos travaux doivent aboutir, parce que les deux parties y sont également intéressées. Le peuple français et les peuples de l'URSS sont sortis de la guerre – guerre sans précédent dans l'Histoire – profondément éprouvés, je pourrais dire plus éprouvés que tous les autres si, dans la somme des malheurs qui se sont abattus sur le monde, il était possible de mesurer la part de chacun.

Votre peuple, préoccupé comme les nôtres de restaurer son avoir matériel et son avoir humain, de guérir ses blessures profondes, est pénétré d'un puissant sentiment de paix et ressent un égal désir de réaliser un ordre international qui puisse prévenir le retour des expériences sanglantes et décevantes du passé.

Je profite de cette occasion pour affirmer ici, comme le gouvernement des Soviets l'a fait à plusieurs reprises, que nous sommes prêts, tout en sauvegardant les principes qui sont à la base de notre politique, à participer à toute initiative sérieuse en vue d'éloigner les menaces de conflit et de guerre qui continuent malheureusement à peser sur le monde.

Nous partageons entièrement les vues exprimées par M. le président de la délégation française quand il a dit que la dignité des États modernes interdit toute intervention dans leurs affaires intérieures et exige de leur part un mutuel respect de leurs institutions et de leur souveraineté. Ayant souffert plus

³ En janvier 1919, la Conférence de Paix de Versailles décida d'inviter tous les belligérants de la guerre civile russe à conclure un armistice et à envoyer des représentants à l'île des Princes (Prinkipo, mer de Marmara) pour entamer, avec les représentants des puissances de l'Entente, des négociations en vue d'un accord de paix. Le 28 janvier, le gouvernement soviétique accepta cette proposition, ce qui ne fut pas le cas de ses opposants, enterrant ainsi cette initiative.

que tout autre pays d'ingérences et d'interventions qui, par leur ampleur, rappellent les coalitions qui jadis se dressèrent contre la Révolution française, notre pays souscrit volontiers à ce principe.

L'œuvre que nous entreprenons est limitée aux intérêts des deux pays, mais nous pouvons sans présomption formuler l'espérance que l'accord auquel nous tendons servira, par son exemple, la cause de la paix générale et facilitera la conclusion d'accords semblables avec les autres puissances. Elle s'inspire du désir de collaboration avec toutes les puissances, grandes et petites. D'ailleurs, la constitution de l'Union des Soviets, de même que sa politique extérieure invariable, basée sur le respect du droit de libre détermination des peuples, ne menace aucun pays ni aucun peuple.

Je veux souligner l'importance que nous attachons au vif intérêt porté à nos négociations par le Président du Conseil des ministres qui, en 1922, à la conférence de Cannes⁴, prévoyait l'importance pour le monde entier de la reprise de relations normales avec l'URSS.

Nous sommes heureux que M. de Monzie conduise la délégation française ; il a eu l'occasion, au cours de son séjour à Moscou, de se faire tout à la fois une idée de notre volonté d'entente et des progrès considérables accomplis par l'URSS dans sa reconstruction économique et politique.

Nous nous félicitons de la présence à la Conférence de membres éminents du Parlement et du Gouvernement, qui ont eu l'occasion d'étudier les problèmes auxquels nous sommes confrontés et qui, par leurs rencontres avec des représentants soviétiques, se sont familiarisés avec notre situation, ce qui ne peut manquer de rendre plus certain encore le succès de nos travaux.

Et tout ceci, Messieurs, nous autorise à dire que la tâche qui nous est assignée, toute rude qu'elle apparaisse, n'en est pas moins réalisable. Les espoirs que mettent dans cette Conférence, non seulement les cercles directement intéressés, mais les larges masses des deux pays, ne seront pas déçus.

4 Du 6 au 13 janvier 1922 à Cannes, le Conseil suprême de l'Entente tint une séance qui décida de convoquer à Gènes une conférence destinée à rétablir l'économie capitaliste délabrée par la guerre mondiale. Tous les pays européens, dont, pour la première fois, la Russie soviétique et les États ayant subi une défaite lors de la première guerre mondiale, y étaient invités.